



eCm

école des cadres missionnés
Enseignement catholique

Formations
2019 - 2020





Formations présentées

Editorial	Page 3
Principes de formation	Page 5
Parcours de réflexion à la prise de responsabilité ou Bilan d'orientation professionnelle dans l'EC	Page 6
Formation des Chefs d'établissement du 2nd degré	Page 8
Formation des Cadres de direction:	Page 38
<ul style="list-style-type: none">- Adjoint dans l'enseignement général- Adjoint dans l'enseignement technique et/ou professionnel- Responsables SEGPA	
Formation des Directeurs Délégués aux FPT	Page 41
Formation initiale des Chargés de Mission	Page 44
Formation des Responsables ASH en direction diocésaine	Page 48
Formation continue des Responsables SEGPA	Page 50
Contacts	Page 52



Editorial

Prendre des responsabilités dans l'Enseignement catholique relève d'un engagement personnel et professionnel qui demande tout à la fois de :

- Participer à la réalisation de la mission éducative commune.
- Promouvoir une éthique de l'action pédagogique collective.
- Affronter collectivement la complexité en faisant travailler ensemble des personnes différentes pour créer la communauté éducative.
- Passer de l'exercice de la pédagogie au pilotage éducatif et pédagogique.

Afin d'y préparer, et dans le cadre du projet et des orientations de l'Enseignement Catholique, l'ECM a le souci, pour chacun des publics de responsables accueillis :

- **De prendre en compte et de développer en cohérence 4 dimensions essentielles** pour la pratique professionnelle des cadres de l'Enseignement catholique : dimensions ecclésiale, institutionnelle, personnelle et professionnelle.
- **De mettre les compétences professionnelles au service du projet institutionnel.**
- **D'accompagner la prise de fonction** : permettre aux responsables d'adapter et réguler leur mode de pilotage, de développer leur capacité réflexive, de construire une vision stratégique et prospective.
- **De valoriser les compétences acquises et favoriser le développement professionnel.**

Les choix et orientations de l'ECM concernant les propositions de formation et les démarches mises en œuvre prennent leur source dans la conception de la personne et de la responsabilité inscrite dans le projet de l'Enseignement catholique et tout particulièrement soulignée par ces trois articles du statut de l'Enseignement Catholique :

Article 75 : « Rejoindre l'Enseignement Catholique demande à chacun d'inscrire ses compétences et sa liberté personnelle dans des visées éducatives partagées. Cela crée un droit et un devoir à l'accompagnement et à la formation, adaptés à la responsabilité confiée. Plus largement, les responsables de l'Enseignement Catholique s'attachent à une gestion des ressources humaines éclairée et nourrie par la conception chrétienne de l'homme et de son développement. »

Article 76 : « L'accompagnement des personnes comporte en même temps un aspect professionnel et un aspect institutionnel qui doivent être pris en compte et articulés. »

Article 79 : « Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. » Il importe donc de reconnaître le cheminement de chacun, de favoriser son développement personnel et de rechercher avec lui les voies adaptées d'une promotion professionnelle. »

L'équipe de l'ECM est heureuse de vous présenter le catalogue des formations 2019/2020 et reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous donner les compléments d'information dont vous auriez besoin.



*« Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. »
Article 79 du statut de l'Enseignement catholique*

Les responsables de l'Enseignement Catholique mettent en œuvre la mission éducative de l'Eglise. Une telle responsabilité engage l'ECM à *proposer des parcours de formation qui préparent à une action professionnelle ancrée dans l'Évangile.*

*Une référence : La personne du Christ
Deux entrées : L'anthropologie chrétienne
La pensée sociale de l'Eglise
Un cadre : Le statut de l'Enseignement catholique*

3 convictions essentielles :

La formation professionnelle est le lieu de la rencontre entre une personne, un projet professionnel, une institution et un groupe. Elle repose sur 3 convictions essentielles :

- *La formation inscrit la personne dans un cheminement professionnel et personnel dont elle est l'actrice : la connaissance de soi en responsabilité est une vigilance essentielle et permanente.*
- *Elle prépare à une action ancrée et référée à l'Évangile et au projet de l'Enseignement catholique dans les différents domaines de responsabilité des cadres de l'Enseignement Catholique.*
- *Elle fait de la dimension pédagogique et éducative le cœur du pilotage.*



12 Principes de formation

Les parcours de formation :

- ✓ sont éclairés par la théologie et la pensée sociale de l'Eglise, les apports de la recherche en sciences humaines et sociales ;
- ✓ s'appuient sur une approche systémique pour prendre en compte la complexité ;
- ✓ favorisent la construction d'un pilotage par le sens ;
- ✓ provoquent et accompagnent les changements de posture et le développement de compétences ;
- ✓ préparent à la conduite du changement ;
- ✓ engagent à habiter les espaces de liberté ;
- ✓ développent la pratique réflexive ;
- ✓ s'inscrivent dans le temps ;
- ✓ font faire l'expérience de la communauté, de la primauté de la personne et de la relation ;
- ✓ privilégient la mise en activité individuelle et collective ;
- ✓ prévoient des contenus et activités diversifiés tenant compte des besoins et compétences des stagiaires.



**Parcours de réflexion
à la prise de responsabilité
dans l'Enseignement Catholique**



ou
**Bilan d'orientation
professionnelle
dans l'Enseignement Catholique**



Présentation générale

Un parcours de réflexion à la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement Catholique ou un bilan d'orientation professionnelle (BOPEC) peut être mis en place à l'initiative d'un territoire (Tutelles et Formiris territorial)

Visées des parcours

- Permettre aux enseignants (1^{er} ou 2nd degré et aux personnels des établissements scolaires) d'engager une réflexion vers la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement Catholique, quel que soit le champ envisagé : animation, formation, direction.
- Relever ensemble le défi du renouvellement des acteurs et des responsables dans l'enseignement catholique, en construisant une meilleure visibilité des engagements humains et des possibilités d'évolution professionnelle.

Objectifs

- Permettre à toute personne de s'interroger sur la notion de prise de responsabilités, pour soi et le collectif
- Permettre à toute personne d'être informée sur un éventail large des métiers et activités au sein de l'Enseignement Catholique, conseillée et accompagnée de façon individualisée et collective
- Donner une représentation partagée de l'ensemble des possibles en termes de promotion professionnelle et de développement de compétences au sein de l'Enseignement Catholique
- Permettre, dans un cadre contenant, à chaque participant de questionner ses motivations et de construire son propre projet
- Permettre la compréhension des articulations entre projets personnels, projets collectifs et projet de l'Enseignement Catholique
- Permettre à chaque personne d'élaborer un projet professionnel avec plan d'action incluant ou pas de la formation

Organisation du parcours

Les parcours sont organisés en partenariat avec les associations territoriales de Formiris afin de garantir une bonne adaptation aux contextes territorial et diocésain.

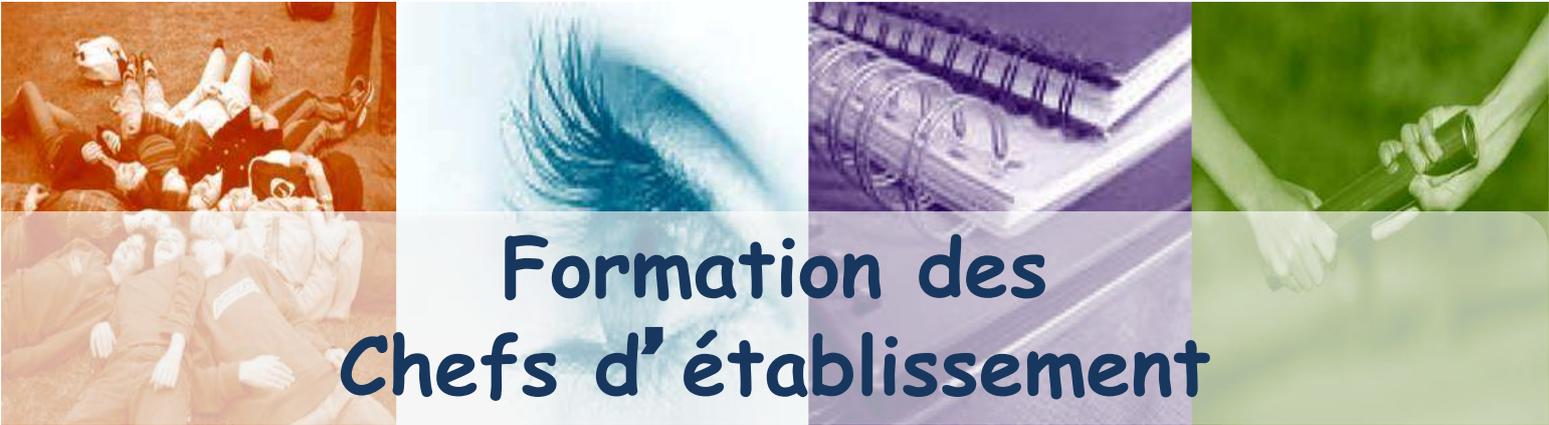
- Un cursus de six ou sept jours, composé de trois sessions de 2 à 3 jours, étalées sur une durée de six mois - un an pour permettre la maturation du projet
- Des temps d'intersession investis pour poser les éléments de sa réflexion, lire, rencontrer des acteurs en responsabilité

L'ECM, comme tout autre institut de formation, peut être sollicité pour organiser, en lien avec les territoires (tutelles et Formiris) ces parcours.

S'adresser à Anastasia Marais: a-marais@enseignement-catholique.fr



**Formation
des Chefs d'établissement
du 2nd degré**



Formation des Chefs d'établissement

Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

- **Détermination page 10**

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

- **Formation préalable page 19**

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- *en s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier*
- *en acquérant des connaissances*
- *en développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.*

- **Formation post-nomination page 25**

7 sessions de formation de 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Depuis 2014

Les formations en année préalable et en année post-nomination sont intégrées à un parcours conduisant à une certification obligatoire de niveau 1 : « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »,



Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le
1^{er} et le 2nd degrés

1^{ère} phase
du dispositif de formation initiale

Conditions pour suivre cette 1^{ère} phase du dispositif

- ↳ **Etre inscrit au dispositif par une tutelle diocésaine ou congréganiste.**



Année de détermination

- 1 - La Tutelle inscrit le stagiaire en formation.
- 2 - L'ECM adresse au stagiaire retenu les informations sur le dispositif, et les modalités de prise en charge (Formiris, OPCALIA...).
- 3 - Le stagiaire entre en année de détermination, constituée de 4 étapes :
 - une session inaugurale (2 jours)
 - une session longue, en résidentiel (5,5 jours)
 - un stage d'observation (5 jours)
 - une session de relecture (3 jours)

La session inaugurale et la session longue, en proposant un éclairage progressif sur la mission et le métier de chef d'établissement, aident le stagiaire à construire les fondements de sa détermination.

Un stage dans un établissement différent du sien lui permet d'observer la réalité professionnelle d'un chef d'établissement et de comprendre le fonctionnement global de l'établissement. Les observations sont formalisées dans un écrit de type « écho de stage ».

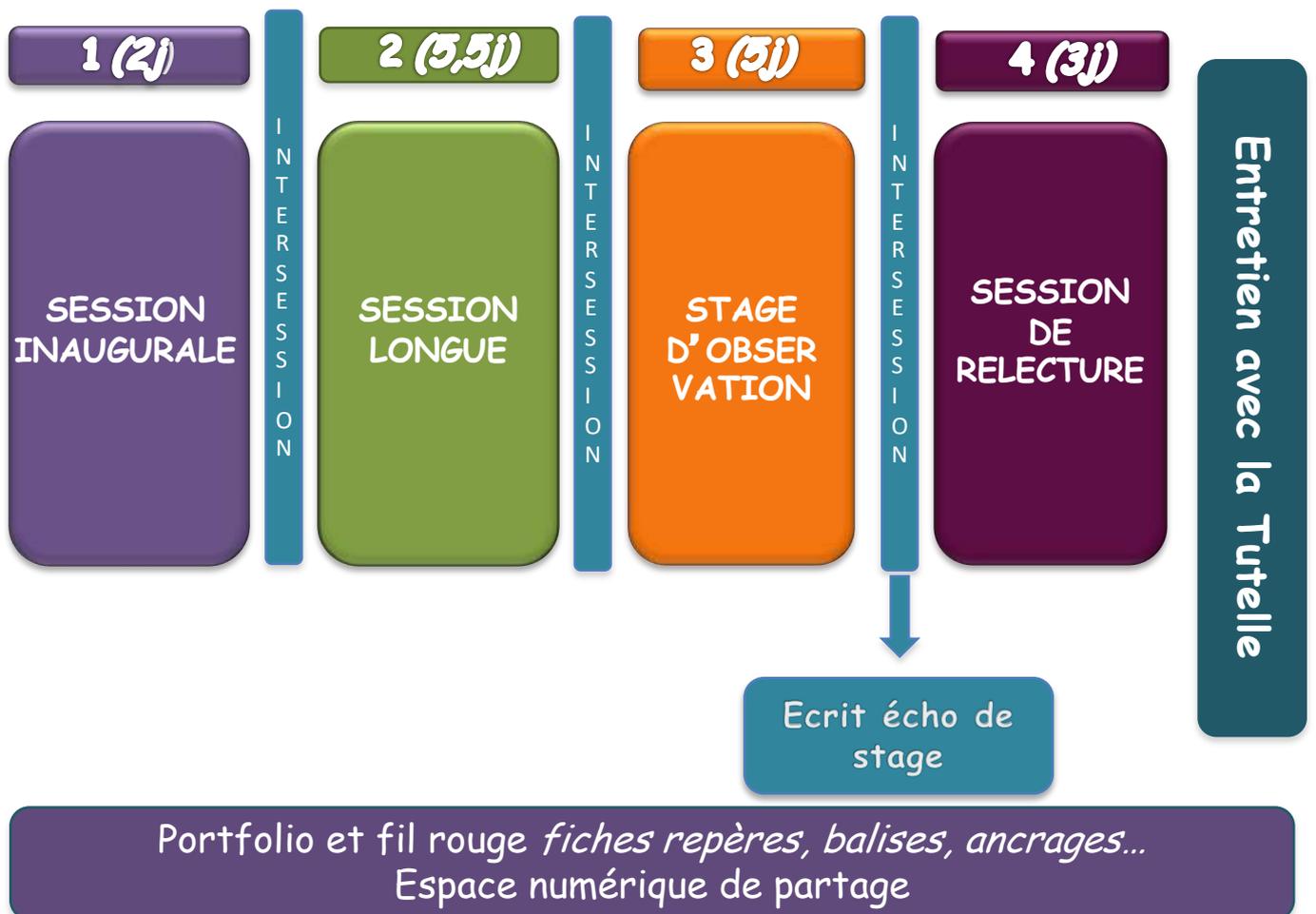
Enfin, la session de relecture, temps de synthèse, permet de construire un choix éclairé, de préparer l'entretien avec la tutelle et d'envisager les axes possibles et voulus d'une évolution professionnelle.

- 4- La tutelle a un nouvel entretien avec le stagiaire. Elle reprend avec lui l'étude de ses motivations et l'évolution de celles-ci. En fonction du cheminement du stagiaire et/ou de la réalité des postes à pourvoir dans les établissements de la tutelle, la tutelle et/ou le stagiaire peuvent alors décider :
 - La poursuite du processus de formation préparant à la fonction de chef d'établissement. L'inscription en année préalable correspond à l'entrée dans le parcours certifiant préparant au Titre de « Dirigeant dans des organisations éducatives scolaires et/ou de formation ».
 - La poursuite du parcours de formation (et de certification) dans le cadre de la formation des cadres intermédiaires (Certification de coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation).
 - L'interruption de la formation.



Année de détermination

Année de détermination





Session inaugurale

La session inaugurale marque l'entrée en formation. Elle ouvre le parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'enseignement catholique.

Objectifs et contenus

- Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

Modalités pédagogiques

- Conférences
- Table ronde
- Temps de groupe
- Débats

Durée : 2 jours

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates : 18 et 19
septembre 2019

Code Formiris
communiqué à la
confirmation
d'inscription

Coût :
• Enseignant : budget
national Formiris
• Personnel de droit
privé : nous consulter



Session longue

D'une durée de 5,5 jours (comprenant une approche théologique), cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

Objectifs et contenus

- Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Bible, Théologie, Droit canon.
- Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

Modalités pédagogiques

- Apports-éclairages, débats
- Rencontres, témoignages, entretiens,
- Exercices, groupes de débriefing,
- Etudes de cas

Durée : 5,5 jours

1^{er} groupe: du 04 au 09 novembre 2019
LYON

2^{ème} groupe: Du 18 novembre au 23 novembre 2019
Lieu : LILLE (Bouvines)

3^{ème} groupe: Du 25 au 30 novembre 2019
Lieu : PARIS

4^{ème} groupe: Du 02 au 07 décembre 2019
Lieu : RENNES

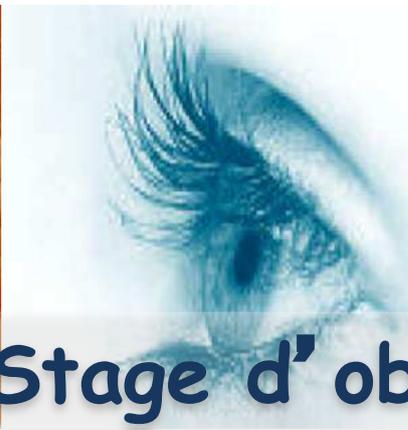
5^{ème} groupe : Du 02 au 07 décembre 2019
Lieu : NANCY

6^{ème} groupe : du 20 au 25 janvier 2020
Lieu : ANGERS

7^{ème} groupe :
du 26 janvier au 1er février 2020
Lieu : TOULOUSE

Codes Formiris communiqués à la confirmation d'inscription

Coût :
• Enseignant : budget national Formiris
• Personnel de droit privé : nous consulter



Stage d'observation

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Objectifs

- Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination
- En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet?
- En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

Recommandations

- En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d'établissement...)
- Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

Écrit écho de stage

Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.

Cet écrit (d'une dizaine de pages maximum), est à adresser à l'École des Cadres Missionnés 3 semaines avant la session de relecture.

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la session longue et la session de relecture

Code Formiris communiqué par l'ECM en fonction de la période concernée.

*Coût pédagogique : 0€
Frais annexes non pris en charge*



Session de relecture

Cette session de 3 jours constitue le temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination. Elle invite chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

Objectifs et contenus

- Relire son parcours pour se déterminer sur la mission
- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- Poser les fondements de sa détermination, et être capable de les expliciter.
- Se situer en relation avec la Tutelle.
- Se projeter dans une suite de formation, en fonction de la prise de responsabilité envisagée, chef d'établissement, adjoint de direction...

Modalités pédagogiques

- Conférence-éclairage sur la démarche de relecture
- Ateliers de relecture
- Atelier-rencontre avec de nouveaux chefs d'établissement
- Entretiens individuels

Durée : 3 jours

Lieu : ECM Montrouge

du 04 au 06 mai 2020

ou

du 18 au 20 mai 2020

ou

du 02 au 04 juin 2020

**Codes Formiris
communiqués à la
confirmation
d'inscription**

Coût :

- Enseignant : budget national Formiris
- Personnel de droit privé : nous consulter



Préparation de la certification de
« Dirigeant des organisations éducatives
scolaires et/ou de formation »

Formation certifiante
Certification professionnelle de niveau I

Certification enregistrée au RNCP
par l'arrêté du 27 décembre 2018,
publié au JO le 4 janvier 2019.

L'année de formation préalable et l'année de post-nomination
sont intégrées à un parcours certifiant.



Présentation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

La certification professionnelle s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de direction générale, de management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Le dirigeant d'une organisation éducative et scolaire appuie son expertise sur des compétences en leadership pédagogique nécessitant à la fois de savoir diriger une institution et piloter une équipe dans un cadre éthique et porteur de sens.

Organisation du Parcours

- La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations scolaires éducatives et/ou de formation »
- Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :
 - Des temps de présentiels
 - Un accompagnement professionnel
 - Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage

Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Au cours des deux années, **cinq Blocs de Compétences (BC)** font l'objet d'une validation conduisant à la certification obligatoire de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification de niveau I enregistré au Registre National de la Certification Professionnelle arrêté du 27 décembre 2018 - Parution au JO du 4 janvier 2019)



Formation préalable

2^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

1^e année de la certification

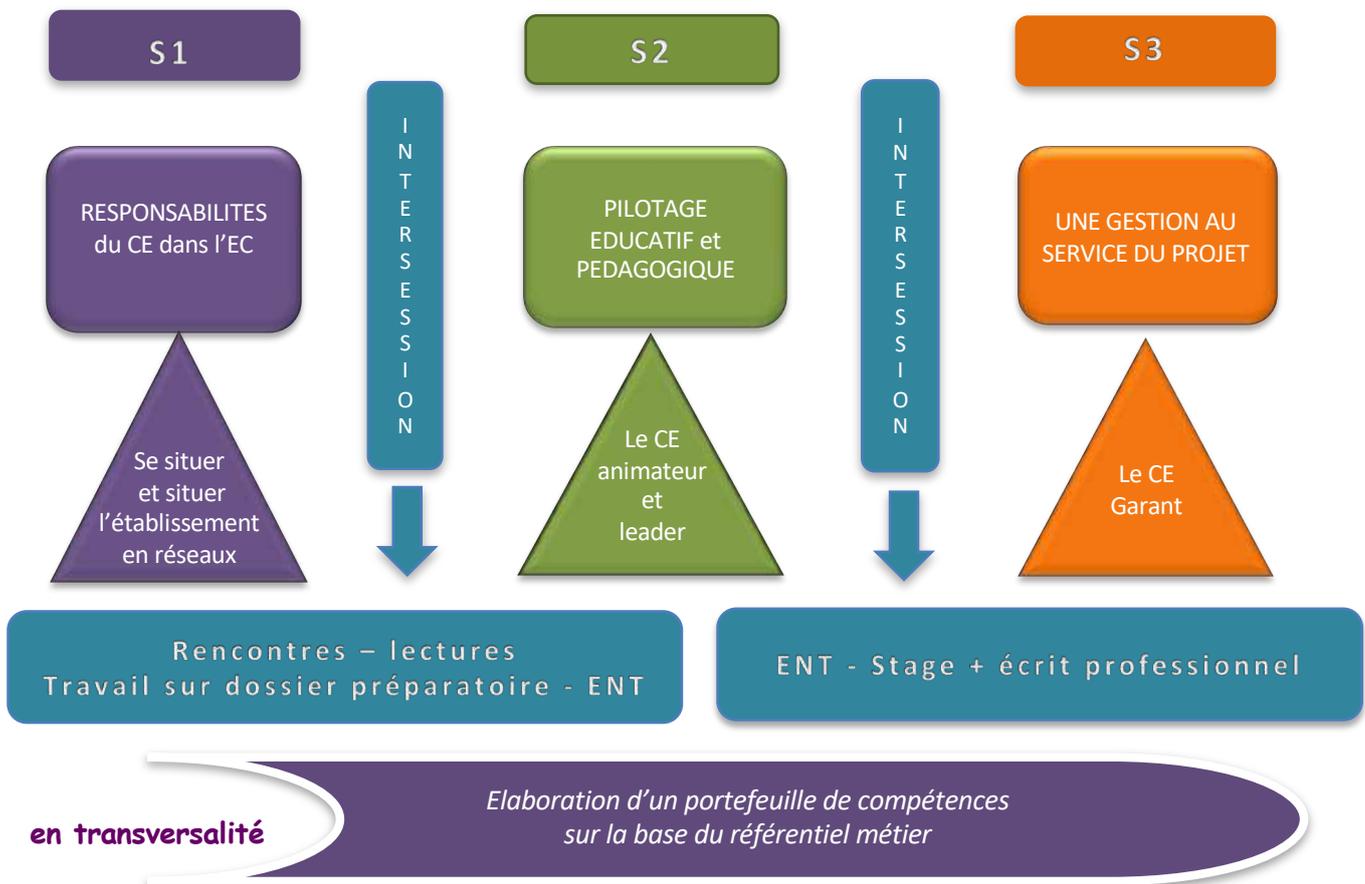
Conditions pour suivre cette 2^{ème} phase du dispositif

↳ **La Tutelle et le stagiaire confirment
l'engagement dans la seconde phase du parcours.**



Année préalable

Si le stagiaire, en accord avec sa tutelle, décide de poursuivre le parcours de formation, il suit l'année préalable organisée en 3 sessions avec 1 semaine de stage dans un établissement.



NB :

Chaque session commence le premier jour à 10h00 et se termine le dernier jour à 16h00.

Dans le cadre de la certification, les BC2 (Management éducatif et pédagogique) et BC4 (Ingénierie stratégique) font l'objet d'une validation.



S1 : Responsabilités du CE dans l'EC

Objectifs et contenus

Session 1 - se situer et situer l'établissement en réseaux

Habiter sa responsabilité et sa liberté dans un cadre analysé en tant que système

- Les notions de responsabilité, pouvoir, autorité, délégation, subsidiarité
 - Exercer sa mission de chef d'établissement et agir en responsable*
 - La responsabilité éducative du CE à « l'école de la liberté »
 - Un cadre juridique qui permet une contribution originale de l'EC au service public d'Education
 - Un cadre juridique qui participe à la promotion de la personne et engage chaque acteur
 - L'établissement est premier
 - Repères pour une éthique professionnelle
 - Se situer dans le parcours de formation, dans le groupe, dans son cheminement personnel et professionnel
 - Situer son management en prenant en compte la complexité du contexte
 - Conduire et accompagner le changement
 - L'établissement en réseau(x) dans un système
 - * Connaître le fonctionnement de l'enseignement catholique dans une approche systémique
 - * Identifier les services, réseaux et partenaires internes et externes
- Initier, favoriser et accompagner des démarches de projet**
- * développer l'animation par les projets et la prise en compte du cheminement des personnes pour favoriser
 - la cohérence dans la communauté éducative (dont le CE est garant)
 - la complémentarité des compétences
 - la responsabilisation des acteurs
 - la prise d'initiative, la créativité, l'autonomie

Durée : 5 jours

Lieu : ECM

Espace Montalembert

2 rue Chaintron

92120 - MONTROUGE

Groupe 1 :

du 30 septembre au 4 octobre 2019

Groupe 2 :

du 14 au 18 octobre 2019

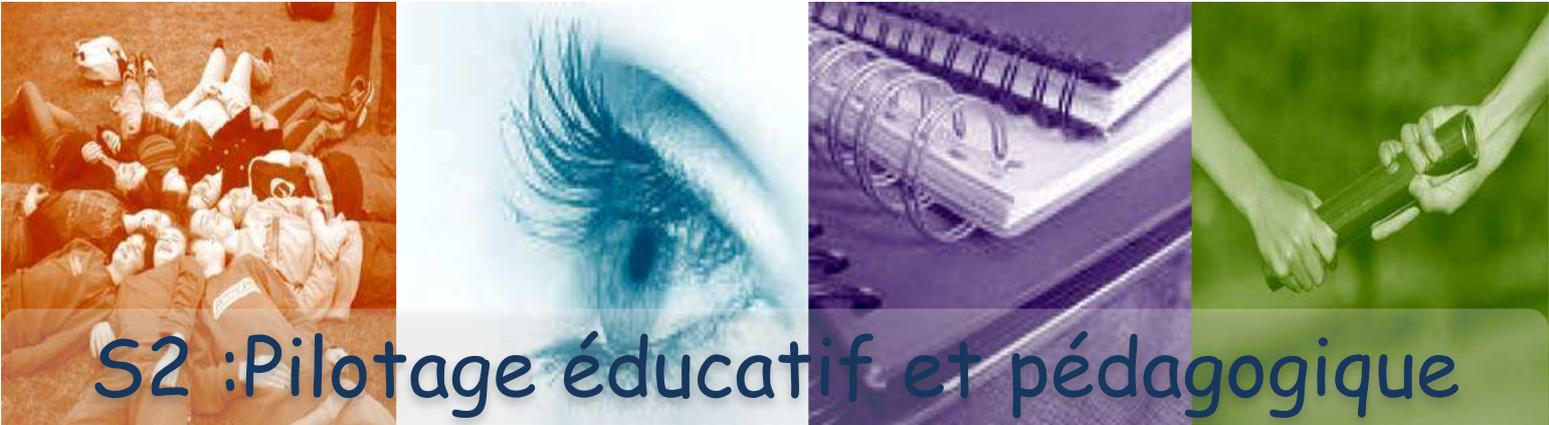
Coût : nous consulter

Prise en charge :

- Enseignant sans contrat OGEC : budget national Formiris
- Enseignant ayant un contrat OGEC et Personnel OGEC : parcours certifiant pris en charge par les OPCA Possibilité de prise en charge sur CPF

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages, conférences
- Etudes de documents
- Travaux de groupe
- Etudes de cas
- Travail sur portfolio



S2 : Pilotage éducatif et pédagogique

Objectifs et contenus

Session 2 - Le CE Leader et animateur

Les enjeux et défis éducatifs et pédagogiques des réformes

- * Faire émerger les défis des réformes et partager une vision commune
- * Piloter par le sens et non par les dispositifs
- * Accompagner tous les jeunes dans leur parcours

Développer une communication interne et externe

Se donner des clés de lecture du fonctionnement d'une équipe, de la dynamique des groupes et des relations interpersonnelles - et se situer en relation aux autres

- * penser son action de chef d'établissement comme "Etre d'alliance"

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages, conférences
- Etudes de documents
- Travaux de groupe
- Etudes de cas
- Travail sur portfolio

Durée : 5 jours

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Groupe 1 :
du 18 au 22 novembre
2019

Groupe 2 :
du 25 au 29 novembre
2019

Coût : nous consulter

Prise en charge :

- Enseignant sans contrat OGEC : budget national Formiris
- Enseignant ayant un contrat OGEC et Personnel OGEC : parcours certifiant pris en charge par les OPCA Possibilité de prise en charge sur CPF



S3 : Une gestion au service du projet

Objectifs et contenus

Session 3 Le CE Garant

Gérer des richesses humaines, des moyens économiques au service du Projet

- en cherchant à promouvoir les personnes
- en respectant un cadre juridique incontournable, non négociable
- en veillant à pérenniser l'établissement

Piloter une équipe et une organisation

Impulser et promouvoir le projet

- Animation pastorale et prise en compte de la question religieuse

Accompagner le développement des personnes

- en faisant vivre et grandir une communauté ouverte à tous
- en prenant en compte la complexité
- en inscrivant le projet dans un avenir à inventer

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages, conférences
- Etudes de documents
- Travaux de groupe
- Etudes de cas
- Travail sur portfolio

Durée : 5 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Groupe 1 :

du 16 au 20 mars 2020

Groupe 2 :

du 23 au 27 mars 2020

Coût : nous consulter

Prise en charge :

• Enseignant sans contrat OGEC : budget national Formiris

• Enseignant ayant un contrat OGEC et Personnel OGEC : parcours certifiant pris en charge par les OPCA
Possibilité de prise en charge sur CPF



Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- auprès d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- auprès d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

Objectifs

- Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le CE se situe et situe l'établissement en réseaux

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la S1 et la S3.

Coût pédagogique 0€
Frais annexes pris en charge sur CPF



Formation post-nomination

3^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

2^{ème} année de la certification

Conditions pour suivre cette 3^{ème} phase du dispositif

:

- ↳ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.



Formation post-nomination

La prise de fonction est une période riche en expériences, découvertes, questionnements... La formation proposée a pour objectif de permettre au nouveau chef d'établissement de s'engager dans une démarche réflexive qu'il devra développer au cœur de sa responsabilité.

Objectifs

Accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Un dispositif de formation par alternance une régulation permanente ... entre projection et action

Le dispositif de formation est constitué de :

- **Regroupements (présentiel):**
 - Deux regroupements de 3 jours, deux regroupements de 4 jours et un regroupement de 2 jours au cours de la première année d'exercice
 - Un regroupement de 4 jours fin septembre de la 2nde année : validation et clôture du parcours
- **Accompagnement:**
 - De la pratique professionnelle par un pair proposé par la tutelle.
 - Dans le cadre de la formation afin de guider le stagiaire en vue de la certification.
- **Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)**

Modalités pédagogiques

- Temps de formation visant l'accompagnement de la pratique exercée et l'analyse réflexive
- Analyse de pratique
- Groupes d'accompagnement professionnel
- Ateliers de production
- Consultations personnalisées

Dans le cadre de la certification, les BC4 (Ingénierie stratégique), BC5 (Management administratif, économique, matériel et immobilier) et BC1 (Management global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens) font l'objet d'une validation.



R1 : Se préparer à entrer en fonction

Cette session de 2 jours permet - dans le courant de l'été - de préparer la rentrée et de construire les premiers actes et les premières paroles à poser en tant que chef d'établissement.

Elle est ouverte aux chefs d'établissement nommés à la rentrée suivante et ayant suivi l'année de formation préalable,

Objectifs et contenus

- Se préparer à prendre un premier poste de direction.
- Préparer la pré-rentrée et la rentrée avec la communauté éducative (1ers contacts, 1ers actes, 1ères paroles à poser).
- Repérer le « calendrier » du chef d'établissement.
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement.
- Se préparer concrètement aux premiers temps d'animation de la communauté éducative.
- Se projeter dans des situations concrètes.

Modalités pédagogiques

- Apports - éclairages
- Travaux de groupe
- Mises en situations

Durée : 2 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates :

du 10 au 11 juillet 2019

Coût : nous consulter

Prise en charge :

- Enseignant sans contrat OGEC : budget national Formiris

- Enseignant ayant un contrat OGEC et Personnel OGEC : parcours certifiant pris en charge par les OPCA
Possibilité de prise en charge sur CPF



Les regroupements R1, R2, R3, R4, R5 et R6 du parcours post-nomination - année N

Les six regroupements de la première année de direction sont situés à des moments-clés de l'année, permettant de travailler (en relecture et en projection d'action) sur des « situations emblématiques » au cœur desquelles vont se construire et s'ancrer la légitimité et les postures du nouveau chef d'établissement.

R2 (3j)	R3 (4j)	R4 (4j)	R5 (3j)	R6 (2j)
14 au 16 octobre 2020	27 Au 30 janvier 2020	17 au 20 mars 2020	12 au 14 mai 2020	09 au 10 juillet 2020



Portfolio - ENP - accompagnement professionnel - écrit professionnel

Le dernier regroupement du parcours (R7-4jours), permettant la validation, la relecture de la prise de fonction et la clôture du parcours, se déroulera au premier trimestre 19/20.



Le regroupement R7 du parcours post-nomination - année n + 1

Le regroupement de la seconde année de direction permet de relire la première année de chef d'établissement, d'ancrer les points d'appui de son mode de pilotage à visée prospective et d'identifier les besoins en termes de formation continuée. La valorisation orale de l'écrit professionnel, dernière unité de certification pour l'obtention du Titre (UC1) se déroule lors du regroupement R7.

R7 (4j)

septembre 2020

Inscrire son pilotage dans
une vision à moyen terme

Formation post nomination années N et N+1

ANNEE N

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

R2 - 3 jours
du 14 au 16 octobre 2019
Coût : nous consulter

R3 - 4 jours
du 27 au 30 janvier 2020
Coût : nous consulter

R4 - 4 jours
du 17 au 20 mars 2020
Coût : nous consulter

R5 - 3 jours
du 12 au 14 mai 2020
Coût : nous consulter

R6 - 2 jours
du 09 et 10 juillet 2020
Coût : nous consulter

ANNEE N+1

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

R7 - 4 jours
septembre 2020 Coût : nous
consulter



**Formation
des Nouveaux Chefs
d'établissement du 2nd degré
nommés sans formation
préalable**





Préparation de la certification de
« Dirigeant des organisations
éducatives scolaires et/ou de
formation »

Formation certifiante
de niveau I

Certification enregistrée au RNCP par l'arrêté du
27 décembre 2018, publié au JO le 4 janvier
2019.

Les deux années de formation sont intégrées à un
parcours conduisant à la certification de « Dirigeant
dans une organisation éducative scolaire et/ou de
formation.



Présentation de la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

La certification professionnelle s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de direction générale, de management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Le dirigeant d'une organisation éducative et scolaire appuie son expertise sur des compétences en leadership pédagogique nécessitant à la fois de savoir diriger une institution et piloter une équipe dans un cadre éthique et porteur de sens.

Organisation du Parcours

- La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations scolaires éducatives et/ou de formation ».
- Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :
 - Des temps de présentiels
 - Un accompagnement professionnel
 - Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage.

Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du chef d'établissement sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.



Formation en alternance, organisée sur deux ans

Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'École des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, menant également à une validation telle que définie dans le statut des chefs d'établissement du second degré et à la certification.

Conditions pour entrer en formation

- ↳ **Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission**



Formation Nouveaux Chefs d'Établissement

La prise de fonction est une période riche en expériences, découvertes, questionnements...
La formation proposée a pour objectif de permettre au nouveau chef d'établissement de s'engager dans une démarche réflexive, qu'il devra développer au cœur de sa responsabilité.

Objectifs

Accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Un dispositif de formation par alternance une régulation permanente ... entre projection et action

Le dispositif de formation est constitué de

- **Regroupements (présentiel):**
 - Deux regroupements de 3 jours et deux regroupements de 4 jours au cours de la première année d'exercice
 - Trois regroupements de 3 jours et un de 4 jours au cours de la seconde année et une validation lors de la dernière session de clôture du parcours
- **Accompagnement:**
 - De la pratique professionnelle, par un pair proposé par la tutelle
 - Dans le cadre de la formation afin de guider le stagiaire en vue de la certification
- **Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)**

Modalités pédagogiques

- Temps de formation visant l'accompagnement de la pratique exercée et l'analyse réflexive
- Analyse de pratique
- Groupes d'accompagnement professionnel
- Ateliers de production
- Consultations personnalisées

• Au cours des deux années, cinq Blocs de compétences (BC) font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification de niveau I enregistré au Registre National de la Certification Professionnelle) :

Année 1 : les BC2 (Management éducatif et pédagogique) et BC3 (Management des Ressources Humaines) et/ou BC5 (Management administratif, économique, matériel et immobilier) font l'objet d'une validation.

Année 2 : les BC4 (Ingénierie stratégique), BC3 (Management des Ressources Humaines) et/ou BC5 (Management administratif, économique, matériel et immobilier) et BC1 (Management global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens) font l'objet d'une validation.



R1 : Se préparer à entrer en fonction

Cette session de 3 jours permet - dans le courant de l'été - de préparer la rentrée et de construire les premiers actes et les premières paroles à poser en tant que chef d'établissement.

Elle est ouverte aux chefs d'établissement nommés à la rentrée suivante et n'ayant pas bénéficié de l'année de formation préalable

Objectifs et contenus

- Se situer en tant que chef d'établissement de l'Enseignement Catholique
- Se préparer à prendre un premier poste de direction
- Préparer la pré-rentrée et la rentrée avec la communauté éducative (1ers contacts, 1ers actes, 1ères paroles à poser)
- Repérer le « calendrier » du chef d'établissement
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement
- Se préparer concrètement aux premiers temps d'animation de la communauté éducative
- Se projeter dans des situations concrètes

Modalités pédagogiques

- Apports - éclairages
- Travaux de groupe
- Mises en situations

Durée : 3 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates :

du 9 au 11 juillet 2019

Coût : nous consulter

Prise en charge :

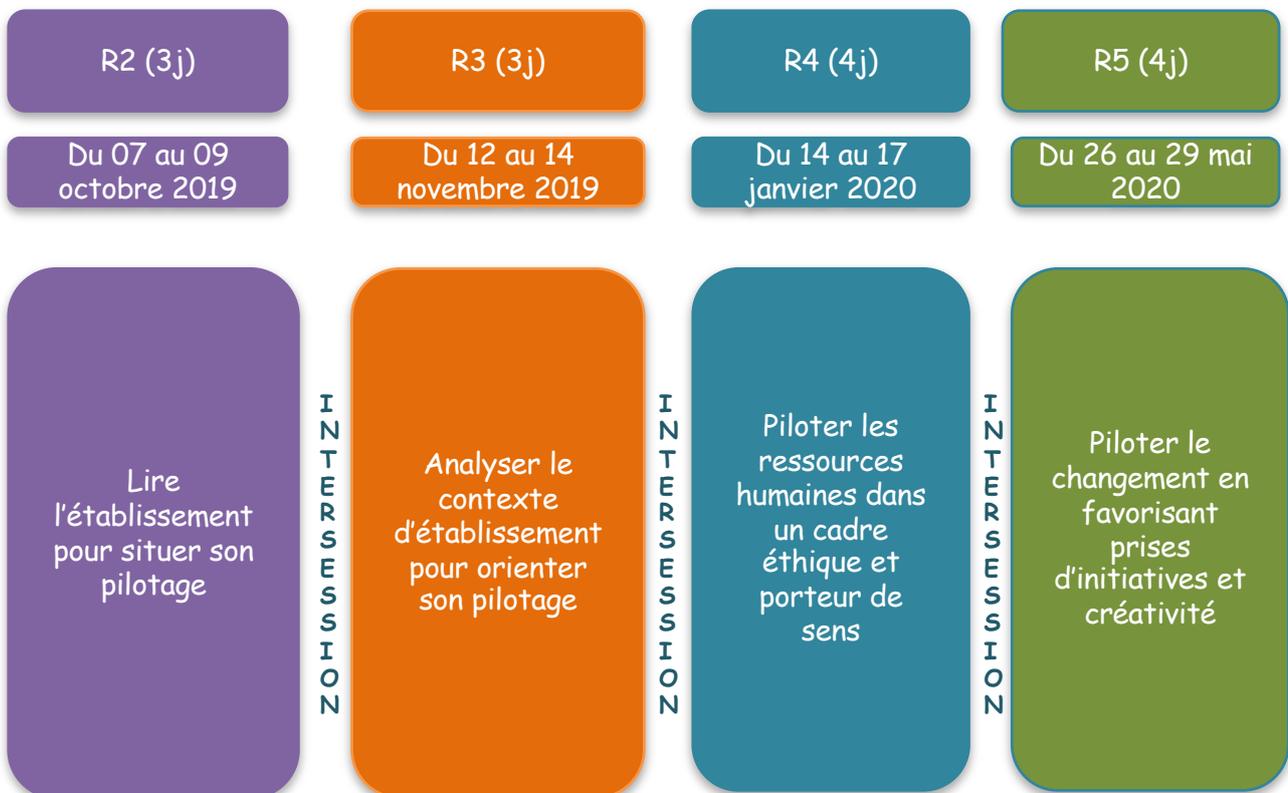
- Enseignant sans contrat OGEC : budget national Formiris

- Enseignant ayant un contrat OGEC et Personnel OGEC : parcours certifiant pris en charge par les OPCA Possibilité de prise en charge sur CPF



Les regroupements R2, R3, R4 et R5 du parcours NCE - année N

Les quatre regroupements de la première année de direction sont situés à des moments-clés de l'année permettant de travailler (en relecture et en projection d'action) sur des « situations emblématiques » au cœur desquelles vont se construire et s'ancrer la légitimité et les postures du nouveau chef d'établissement.



Portfolio - ENP - accompagnement professionnel - écrit professionnel



Les regroupements R6, R7, R8 et R9 du parcours NCE - année N + 1

R6 (3j)

R7 (3j)

R8 (4j)

R9 (3j)

septembre 2020

novembre 2020

février 2021

mai 2021

Exercer son pilotage dans une réalité de réseaux

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

Développer la dimension stratégique de son pilotage

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

Animer la communauté éducative

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

Inscrire son pilotage en dans une mission à moyen terme

Portfolio - ENP - accompagnement professionnel - écrit professionnel

ANNEE N

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

R2 - 3 jours
du 07 au 09 octobre 2019
Coût : nous consulter

R3 - 3 jours
du 12 au 14 novembre 2019
Coût : nous consulter

R4 - 4 jours
du 14 au 17 janvier 2020
Coût : nous consulter

R5 - 4 jours
du 26 au 29 mai 2020
Coût : nous consulter

**Formation
NCE
années N et N+1**

Lieu :

Espace
Montalembert
2 rue Chaintron
92120 -
MONTRouGE

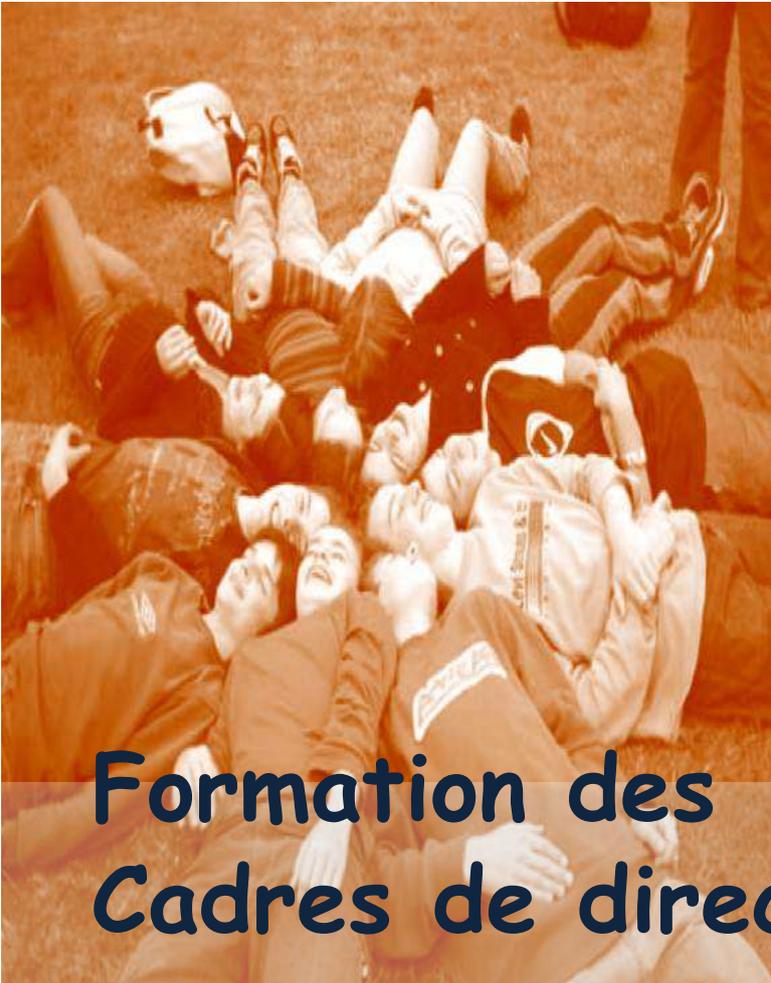
ANNEE N+1

R6 - 3 jours
septembre 2020
Coût : nous consulter

R7 - 3 jours
novembre 2020
Coût : nous consulter

R8 - 4 jours
février 2021
Coût : nous consulter

R9 - 3 jours
Mai 2021
Coût : nous consulter



Formation des Cadres de direction

- Adjoint dans l'enseignement général
- Adjoint dans l'enseignement technique et/ou professionnel
- Responsable SEGPA





3 Publics concernés

Cadre de direction dans l'enseignement général
Cadre de direction dans l'enseignement technique et/ou professionnel
Responsable SEGPA

Formation certifiante de niveau I « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » - Certification inscrite au RNCP par l'arrêté du 26 novembre 2015- Parution au JO du 3 décembre 2015,
Formation en alternance organisée sur 2 ans3,

La formation est ouverte aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité en établissement scolaire : adjoints, responsables d'unité pédagogique, responsables SEGPA...

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de sa mission est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : le coordinateur opérationnel assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

La formation est organisée sur deux ans et permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ».

Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :

- Des temps de présentiels
- Un accompagnement professionnel
- Un travail à distance à partir d'un environnement numérique de partage

La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

- Identifier et s'appropriier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté, tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter en première année :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.

La seconde année permettant de valider la mission d'appui nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.

Pré-inscription

Une demande de fiche de pré-inscription est à remplir sur le site
www.ecoledescadresmissionnes.fr



Parcours certifiant pour se préparer aux fonctions d'adjoints dans l'enseignement général, technologique et professionnel ou aux fonctions de responsable SEGPA

Lieu : ECM

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

**3 regroupements par année
avec des modules communs
et des modules spécifiques
selons les publics**

Année 1

Session 1

Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

Session 2

Construire son identité professionnelle : conduite de projet, délégation et subsidiarité

Session 3

Inscrire la coordination d'un secteur d'activité dans une approche globale de l'établissement

Année 2

Session 4

Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant

Session 5

Contribuer à l'animation éducative et pédagogique de l'établissement

Session 6

Contribuer au développement de l'établissement : appui au chef d'établissement dans la politique d'orientation et le travail en réseau

Au cours des 2 années, cinq unités de certification font l'objet d'une validation

Année 1 : l'UC2 (Coordination d'un secteur d'activités) et l'UC3 (Pilotage de projets).

Année 2 : l'UC4 (Contribution aux décisions et actions stratégiques), l'UC5 (Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe) et l'UC1 (Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation)

Année 1

Session 1

Durée : 5 jours

Dates : du 12 au 16 novembre 2018

Session 2

Durée : 5 jours

Dates : du 14 au 18 janvier 2019

Session 3

Durée : 5 jours

Dates : du 3 au 7 juin 2019

Coût : 3150 €

Prise en charge année 1 :

En année 1 : Pour les enseignants, sans contrat Ogec, possibilité de prise en charge par Formiris, nous contacter
Enseignant ayant un contrat OGEC et Personnel OGEC : parcours certifiant pris en charge par les OPCA
Possibilité de prise en charge sur CPF

Année 2

Session 4

Durée : 5 jours

Dates : octobre 2019

Session 5

Durée : 5 jours

Dates : janvier 2020

Session 6

Durée : 5 jours

Dates : mai 2020

Coût : 3150€

Prise en charge année 2 :

Pas de prise en charge Formiris en année 2
Enseignant ayant un contrat OGEC et Personnel OGEC : parcours certifiant pris en charge par les OPCA
Possibilité de prise en charge sur CPF



**Formation des
Directeurs Délégués aux
Formations Professionnelles
et Technologiques**





DDFPT Promotion 2019-2020

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification professionnelle inscrite au RNCP au niveau I - arrêté du 26 novembre 2015- Parution au JO du 3 décembre 2015. Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n° 37 du 13 octobre 2016. Elle comporte une partie de tronc commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

Regroupement 1

Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

- S'approprier le projet éducatif de l'enseignement catholique, et le situer dans le contexte actuel de société
 - Les structures des organisations et les formes de management : questionner et analyser l'exercice d'une responsabilité en établissement
 - identification des missions du DDFPT
- Mission d'appui / Mission d'expertise
- Conseil et assistance au dirigeant : promotion du projet

Regroupement 2

Coordonner un secteur d'activités

- Conseil et assistance au dirigeant : sécurité des biens et des personnes,
- Conseil et assistance au dirigeant : partenariats et labels qualités
- Conseil et assistance au dirigeant : animation des équipes d'enseignants

Regroupement 3

Vivre la délégation et la subsidiarité : gestion économique au service du projet et conduite de projet

- Coordination de son secteur d'activités : Gestion budgétaire
- Coordination de son secteur d'activités : Diagnostic, mise en œuvre du projet
- Dispositifs de formation

Stage pratique :

2 journées -perlées ou groupées- pour s'ouvrir à un autre contexte et à d'autres pratiques.
Un rapport d'activités est rédigé en écho à ce stage.

Lieu : ECM
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Regroupement 1

Durée : 5 jours

Dates :
du 04 au 08 novembre 2019

Regroupement 2

Durée : 5 jours

Dates :
Du 03 au 07 février 2020
Module commun : 1 jour
Module spécifique : 2 jours

Regroupement 3

Durée : 5 jours

Dates :
Du 08 au 12 juin 2020

Coût OPCALIA
Nous consulter

Pour les personnes n'ayant pas de contrat OGEc, possibilité de prise en charge par Formiris, nous contacter

Autres budgets : nous consulter

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux de groupes
- Études de cas



DDFPT Promotion 2019-2020

PROJET PROFESSIONNEL VALIDATION DE LA FORMATION

La formation permet de valider deux blocs de compétences de la certification «opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation» :

- Bloc 2 : Coordination d'un secteur d'activités, écrit professionnel
- Bloc 5 : Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation, oral de validation

La validation de ces deux blocs permet la reconnaissance des attendus fixés par l'Education Nationale au BO n° 37 du 13 octobre 2016 ainsi que celle des attendus relatifs à la convention de droit privé des DDFPT.

DROIT PUBLIC

Dans le respect des attendus fixés par le BO n° 37 du 13 octobre 2016

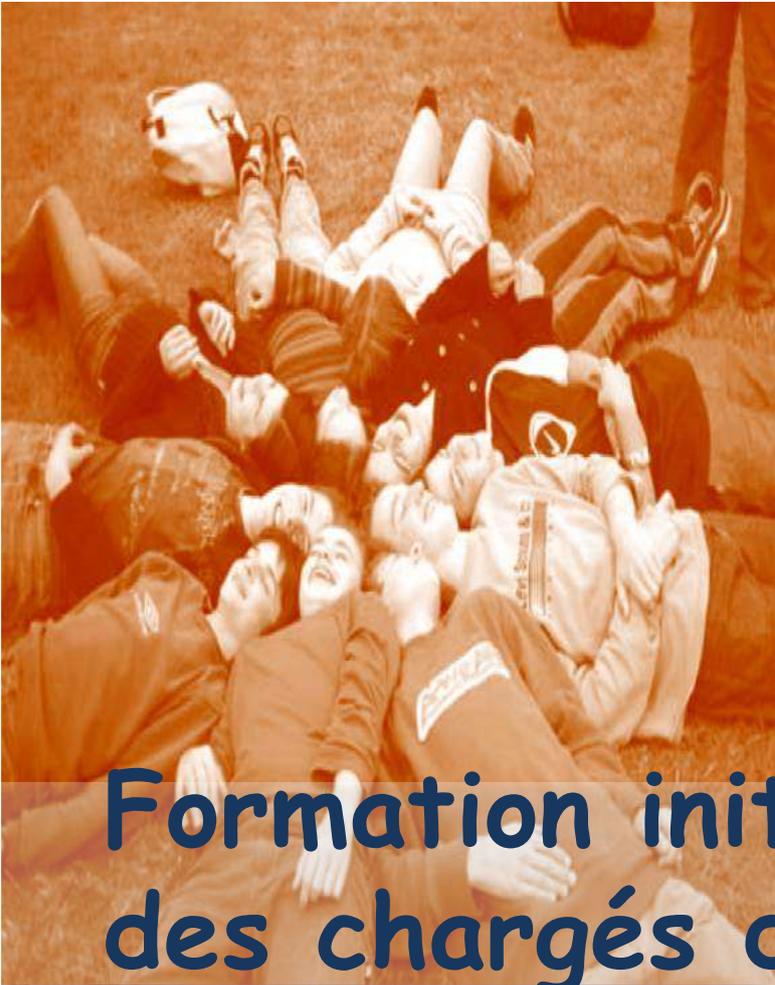
Présentation de l'écrit réalisé dans le cadre du Bloc 2 « Coordination d'un secteur d'activité »

DROIT PRIVE

Présentation orale réalisée dans le cadre du Bloc 5 « Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation »

A l'issue de la formation, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques adresse à la Commission paritaire nationale un dossier de demande de validation comprenant :

- une lettre de demande,
- un CV,
- le contrat de travail de droit privé,
- l'attestation de suivi de formation et l'attestation de stage,
- les fiches d'évaluation liées aux Bloc 2 et Bloc5 de la certification,
- la validation, par la commission de certification des blocs 2 et 5 du Titre de « Coordinateur opérationnel ».



**Formation initiale
des chargés de mission
dans les services
d'animation de
l'Enseignement Catholique**





Présentation générale

Formation des Chargés de Mission dans les services d'animation de l'Enseignement Catholique Promotion 2018 - 2020 (en cours) Promotion 2019 - 2021

La formation est ouverte aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les service d'animation de l'Enseignement catholique.

•Ce parcours de formation est un parcours conduisant à la certification de niveau 1 de «Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ». (Enregistrée au RNCP Code 24882 | Code CPF : 168610) - Arrêté du 26 novembre 2015 paru au JO du 3 décembre 2015).
Cette formation en alternance est organisée sur 2 ans.

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de coordination opérationnelle dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de sa mission est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : le coordinateur opérationnel assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

La formation, organisée sur deux ans, permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ». et prend appui sur le texte adopté par la comité National de l'Enseignement Catholique du 3 juillet 2009 « Les services d'animation dans l'Enseignement Catholique - Principes organisateurs et statut des chargés de mission ».

Visées et principes du parcours de formation

Une formation professionnelle :

- La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.
- La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :
 - Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
 - Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
 - Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.



Le parcours est organisé sur deux années et structuré en six sessions et un stage d'observation

La formation s'appuie :

- Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Le dispositif est pensé en alternance :

- des temps de présentiels : 6 sessions de 5 jours sur deux ans. Un stage d'observation de 3 jours dans une autre direction diocésaine (en année 2).
- un temps d'accompagnement de la pratique professionnelle afin de guider le stagiaire en vue de la certification.
- un travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'espace numérique de partage

Le parcours de formation est pensé à la lumière de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au directeur diocésain et de développer les compétences nécessaires à son secteur d'activités et/ou d'expertise.

Modalités d'inscription

L'envoi en formation est sous la responsabilité du Directeur Diocésain.

Condition d'envoi en formation :

Etre en poste ou être identifié par un Directeur Diocésain comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 09 dans la partie 3.2 "Formation" :

"Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance."

Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

Inscription : Le projet d'inscription étant validé par le Directeur Diocésain auprès de l'ECM prendre contact avec l'ECM, Myriam BOUTRUCHE, de préférence par mail, pour demander une fiche d'inscription :

m-boutruche@enseignement-catholique.fr



Parcours de formation

Année 1

Module 1

Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

Module 2

Construire son identité professionnelle en contexte :
conduite de projet, délégation et subsidiarité

Module 3

Coordonner un secteur d'activité : cohérence des
actions, cohésion des équipes

Année 2

Module 4

Contribuer au développement du réseau des
établissements : appui au réseau diocésain pour faire
vivre les orientations diocésaines dans un environnement
pluriel

Module 5

Contribuer à l'animation éducative et pédagogique du
réseau des établissements

Module 6

Manager la diversité en cohérence avec les orientations
diocésaines

Au cours des 2 années, cinq unités de certification font l'objet
d'une validation,

Année 1 : l'UC2 (Coordination d'un secteur d'activités) et l'UC3
(Pilotage de projets).

Année 2 : l'UC4 (Contribution aux décisions et actions
stratégiques), l'UC5 (Conseil et assistance au dirigeant sur les
questions générales de gestion interne et de représentation
externe) et l'UC1 (Contribution éthique et responsable au
développement et à la transmission des valeurs de l'organisation),

Lieu : ECM
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

1^{ère} année
(Promotion 2019-2021 : 15
jours)

Module 1 : 5 jours
9 au 13 décembre 2019

Module 2 : 5 jours
9 au 13 mars 2020

Module 3 : 5 jours
22 au 26 juin 2020

Coût : nous consulter

Prise en charge :
parcours certifiant pris en
charge par les OPCA
Possibilité de prise en charge sur
CPF

2^{ème} année :
(Promotion 2018-2020: 15
jours)

Module 4 : 5 jours
9 au 13 décembre 2019

Module 5 : 5 jours
9 au 13 mars 2020

Module 6 : 5 jours
22 au 26 juin 2020

Stage 3 jours
au cours de la 2^{nde} année

Coût : nous consulter

Prise en charge :
parcours certifiant pris en
charge par les OPCA
Possibilité de prise en charge sur
CPF



Formation des Responsables ASH





Formation des Responsables diocésains de l'ASH

Public concerné

Responsables de l'ASH (adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap) en diocèse (1^{er} et 2nd degrés)

Objectifs

- Acquérir et mettre en pratique des outils d'analyse de l'actualité, des textes réglementaires et des réformes du système éducatif
- Se situer dans le projet diocésain ou interdiocésain
- Développer des compétences d'animation et de pilotage
- Intégrer des résultats de la recherche scientifique dans la démarche ASH
- Adapter, inventer des modes d'accompagnement des équipes de terrain à partir de l'analyse de situations professionnelles
- Animer, organiser et gérer un réseau d'enseignants ASH

Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Apports scientifiques
- Analyses de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes au cœur du projet diocésain

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

Durée : 3 jours

Lieu : ECM
2 rue Chaintron
92120 Montrouge

Du 10 au 12
décembre 2018

Coût : nous
consulter

Financement
Formiris : nous
consulter

Cette formation est organisée dans un partenariat Ecole des Cadres Missionnés,
Département éducation du SGEC et Formiris fédéral.



Formation Continue des Responsables SEGPA





Formation Continue des Responsables SEGPA

Public concerné

Responsables SEGPA en poste

Visées

- Garantir l'actualisation des pratiques professionnelles
- S'inscrire en réseau et faire vivre le collectif

Objectifs

- Contribuer au développement de l'identité professionnelle
- Acquérir et mettre en pratique des outils d'analyse de l'actualité, des textes réglementaires et des réformes du système éducatif.
- Se situer dans le projet de l'enseignement catholique
- Développer des compétences d'animation et de pilotage adaptées aux enjeux actuels

Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Analyses de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

Durée : 3 jours

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Dates :
Du 05 au 07 février
2020

Coût : nous consulter



CONTACTS

Nathalie TRETIAKOW, Directrice
n-tretiakow@enseignement-catholique.fr

Denis HERBERT, Responsable de formation
d-herbert@enseignement-catholique.fr

Dominique CAMPANA, Responsable de formation
d-campana@enseignement-catholique.fr

Martine DELVAL, Responsable de formation
m-delval@enseignement-catholique.fr

Myriam BOUTRUCHE, Assistante
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Anastasia MARAIS, Assistante
a-marais@enseignement-catholique.fr

Claire Veret, Assistante
c-veret@enseignement-catholique.fr

eCm
école des cadres missionnés
Enseignement catholique

2, rue Chaintron 92120 MONTROUGE
Tél : 01.55.48.04.60
www.ecoledescadresmissionnes.fr